

**CE FORMULAIRE EST A TRANSMETTRE PAR COURRIER A  
L'ADRESSE CI-DESSOUS :**

**LES CARS BLEUS – ZAC du Chesnay – BP 31 – 91490 MILLY LA FORET  
AVANT LE 11 JUILLET 2011**

**JOINDRE OBLIGATOIREMENT (agrafer au formulaire) :**

- 12,00 € pour les frais de dossier (chèque à l'ordre des Cars Bleus)
- 1 PHOTO d'IDENTITE récente (format 35 x 45 mm) préciser au verso, le NOM et le Prénom de l'élève.

**ATTENTION** : VOUS DEVEZ **SIGNER** LA DEMANDE DE CARTE, **LA FAIRE VISER PAR L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE (cachet obligatoire)** FRÉQUENTÉ PAR VOTRE ENFANT **À LA RENTRÉE 2011/2012.**

**IMPORTANT :**

- **POUR LES DEMANDES DÉPOSÉES APRÈS LE 11 JUILLET 2011**, LES ÉLÈVES DEVRONT, FAUTE D'AVOIR LEUR TITRE DE TRANSPORT, PAYER LEUR TRAJET DANS L'ATTENTE DE L'ATTRIBUTION OU NON DE LEUR CARTE.
- SI LA DEMANDE EST DÉPOSÉE HORS DELAIS (31 OCTOBRE 2011) sans motif particulier, LE DOSSIER SERA REJETÉ ET LES FRAIS DE TRANSPORT SERONT À LA CHARGE DE LA FAMILLE.

**COMPLÉTER LES CADRES A, B, C, D.    Nom du Transporteur : LES CARS BLEUS**

**CADRE A** : INDIQUER en majuscules : votre nom, votre prénom, **vos** date de naissance, commune de résidence, téléphone...

**CADRE B** : PRÉCISER le nom et l'adresse de l'Etablissement Scolaire où vous serez inscrit à la rentrée prochaine, *Dans le cas où vous attendez les résultats du Conseil de Classe, il est important de ne pas compléter immédiatement ce questionnaire.*

PRÉCISER **la classe qui sera suivie à la rentrée prochaine**. Indiquer si votre enfant sera inscrit :

- au Collège,
- au 2ème cycle de l'enseignement général,
- au 2ème cycle de l'enseignement technique.

PRÉCISER la section spécifique, telle que la langue portugaise, italienne ou sport études ou athlétisme, **en joignant la dérogation pédagogique accordant la subvention pour le transport (obligatoire).**

**Pour les RPI** : cocher (selon le cas)  trajet 1AR (DOMICILE/ECOLE)  trajet 2AR (DOMICILE/CANTINE)  
**OU**  trajet 1AR (ECOLE/CANTINE)

**CADRE C 1<sup>ère</sup> ligne** : Indiquer la localité de montée :

(exemple pour les lycéens)      commune de DOMICILE + nom de l'arrêt, s'il y a lieu  
et la localité de descente (collégiens et lycéens) :  
GARE ROUTIERE LA CHAPELLE LA REINE

**CADRE D 2<sup>ème</sup> ligne** : Indiquer la localité de montée :

GARE ROUTIERE LA CHAPELLE LA REINE  
et la localité de descente (lycéens) :  
LYCEE.... + COMMUNE

**MOTIFS N'OUVRANT PAS DROIT AU SUBVENTIONNEMENT :**

▪ **L'établissement scolaire doit être situé à une distance supérieure ou égale à 3 kilomètres de votre domicile.**

Le kilométrage sera contrôlé et calculé par le STIF afin de déterminer le droit à subventionnement ou non de la «carte de scolaire bus lignes régulières» **à compter de l'année scolaire 2011/2012**

- Raison médicale
- Sections européennes anglaise et allemande
- Raison professionnelle (lieu de travail)
- Poursuite d'études dans l'ancien collège de secteur en cas de déménagement
- Regroupement familial
- L'enseignement en Collège privé (Carte Imagine R)

**A NOTER** : 1) La carte de transport est valable pour **un aller et retour par jour scolaire**

2) Le droit à subvention d'une carte journalière **n'est pas ouvert pour un élève interne**